

## **DELIBERATION DD2026\_089**

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 22 mai 2026

**LE 28 mai 2026**, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de  
**M. Jacques AUZOU**

Nombre de membres du conseil	
en exercice	82
Présents	70
Votants	77
Pouvoirs	7

Secrétaire de séance : M. Pascal PROTANO

### **PROLONGEMENT EST DE LA VOIE VERTE DES BERGES DE L'ISLE ENTRE TRÉLISSAC ET ESCOIRE - ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

#### **PRESENTS :**

Mme ALARCON, M. AMELIN, M. ANDRIEUX-CASSANT, M. AUTHIER, M. AUZOU, Mme AZEVEDO SOUSA, M. BECKER, Mme VOLPATO, M. BERGOUNIOUX, M. BIJOU, Mme BONNAUD-CATTEROU, M. BRIZARD, M. CADET, Mme CASTANIE, Mme CASTAGNEDE, Mme CHABREYROU, M. CHANTEGREIL, M. CHAPOUL, Mme CORNUT, Mme DAVID, M. DELCROS, M. DEMARET, M DENIS, Mme DORET, Mme DRUJILLOLE, Mme DUPUY, M. DURU, M. FALLOUS, Mme FAURE, Mme FAURE, Mme FOLGADO, M. FOUCHIER, Mme FRUGIER, M. GARRIGUE, M. GEOFFROID, M. GEORGIADDES, M. GUILLET, Mme JARRIGE, M. JAUBERTIE, M. LAGUIONIE, M. LAVITOLA, M. LECOMTE, M. LEGAY, M. LE MAO, Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS, Mme MAGNANOU, Mme MARCHAND, Mme MARRACHE, M. MARTIN, M. MARTY, M. MASO, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, Mme VILLENEUVE, M. MOISSAT, Mme MOREAU, M. MOSSION, M. MOTARD, M. NARDOU, M. NOYER, M. PAUTARD, M. PIERRE NADAL, M. POUJOL, M. PROTANO, M. DETRIEUX, M. ROLLAND, Mme ROUX, Mme SALINIER, Mme SAUVAGE, M. SEGUY, M. WEBER

#### **ABSENT(S) EXCUSE(S) :**

M. BARA, M. DOBBELS, M. REYNET, M. SERRE, M. TALLET

#### **POUVOIR(S) :**

M. CIPIERRE donne pouvoir à Mme FRUGIER  
Mme DUMONCEAU donne pouvoir à M. BERGOUNIOUX  
M. DUNOYER donne pouvoir à M. POUJOL  
M. FERRAZZI donne pouvoir à M. GEOFFROID  
M. GUILLEMET donne pouvoir à M. NOYER  
Mme KERGOAT donne pouvoir à M. LECOMTE  
M. MALLET donne pouvoir à M. LEGAY

## PROLONGEMENT EST DE LA VOIE VERTE DES BERGES DE L'ISLE ENTRE TRÉLISSAC ET ESCOIRE - ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

**Considérant que** par délibération en date du 22 juin 2023, le Conseil Communautaire du Grand Périgueux a validé le projet de prolongement de la voie verte et la construction d'une passerelle piétonne entre les communes de Trélistac et d'Escoire.

**Que** ce projet consiste à aménager un nouvel itinéraire cyclable d'une longueur de 4,5 km en site propre (voie verte) et en voies partagées (vélo-route). La construction d'une passerelle piétonne est nécessaire pour assurer la continuité de l'itinéraire et assurer la jonction entre les deux rives.

**Considérant que** le conseil communautaire du Grand Périgueux a approuvé, par délibération en date du 03 juillet 2025, le plan de financement actualisé de l'opération sur la base des subventions obtenues et potentielles.

**Que** l'état s'est engagé financièrement sur ce projet et l'Europe, au titre du FEDER-FSE - Axe 3 - 2.8 « Favoriser une mobilité urbaine multimodale durable » a pour ambition de financer également ce projet d'envergure.

**Qu'**ainsi, il convient de fixer le nouveau plan de financement prévisionnel ainsi :

DEPENSES		RECETTES	
Libellés	Montant € HT	Financeurs	Montant
Etudes (Maîtrise d'œuvre, CSPS)	122 459,00 €	Etat - DETR 2025	419 765,43 €
		Etat - CPER	111 024,60 €
Travaux - Lot 1	269 102,60 €	Europe - FEDER	500 000,00 €
		Conseil Départemental de la Dordogne	13 102,31 €
Travaux - Lot 2	1 715 000,00 €		
		<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>1 043 892,34 €</b>
		Auto-financement - CA Grand Périgueux	1 062 669,26 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 106 561,60 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 106 561,60 €</b>

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :**

- Valide le nouveau plan de financement de l'opération ;
- Autorise le Président a solliciter les subventions et à signer tout document y afférent.

**Adoptée à l'unanimité.**

Délibération publiée le 15/06/2026	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 15/06/2026	Périgueux, le 15/06/2026
Le secrétaire de séance Pascal PROTANO	Le Président Jacques AUZOU